

FOCALISATION ET ANTIFOCUS

1. Si la récente vague d'études sur la focalisation a produit des résultats intéressants notamment dans le domaine de la typologie (Watters 1979, Dik 1980, Nølke 1983), un défaut majeur de la quasi-totalité des travaux orientés dans ce sens est qu'ils se basent sur des exemples artificiels, inventés pour les besoins de l'analyse, et non sur le discours réel. On devrait s'en étonner, car s'il est un acte de langage qui n'a de sens que par ses rapports avec d'autres actes, c'est bien ce que l'on a pris l'habitude d'appeler "acte de focalisation". Pour le définir et pour en décrire le fonctionnement, il est indispensable de l'observer dans son milieu d'origine - le discours spontané.

Au travers de l'analyse de quelques fragments de textes toura (langue mandé de Côte d'Ivoire), j'espère montrer l'utilité d'une telle approche, présenter une méthode heuristique ainsi que quelques éléments d'une typologie qui, bien qu'obtenue par une démarche toute différente, est remarquablement proche de celle - la plus différenciée qui me soit connue - de Dik (1980, 60ff.). J'entends enfin justifier l'introduction d'une notion nouvelle: l'antifocus.

1.1 Selon une analyse formelle de type logico-sémantique (Jackendoff 1972, 229ss.), la focalisation est la représentation linguistique de l'attribution d'une valeur (a, b etc.) à une variable (x) qui s'applique à son tour à un prédicat (P). On notera $P(x)$ le contenu présupposé de l'énoncé focalisé, et $x = a$ l'instanciation de la va-

riable, qui en constitue la partie assertée.

En termes de pragmatique, l'énoncé focalisé réalise deux actes de langage: (i) un acte de présupposition qui, fonctionnellement équivalent à la prise en compte d'un énoncé antérieur, s'associe P(x) comme contenu; (ii) l'acte de focalisation - contribution originale de l'énoncé au discours, ayant comme contenu la relation d'identification $x = a$. La successivité sous-jacente de ces deux actes - consignée dans le Tableau 2 par la répartition des expressions 0-1 et 1-1 sur deux instances d'énonciation (E₀ et E₁) - se vérifie empiriquement dans les couples question-réponse (Texte A1-6).

1.2 Appelons F1 et F2 les deux principales opérations de focalisation du toura.¹ F1 et F2 sont applicables à tout constituant susceptible d'identifier une valeur référentielle déterminable.

Le Tableau 1 résume la distribution des marqueurs F1 et F2 dans le fragment de conversation A (les chiffres renvoient au numérotage des énoncés):

	INFORMATION	INTERROGATION	ASSERTION	NEGATION
Prix	4	7		13
But	6	9	10	11
MARQUEUR	zéro	F1	F1	F2

TABLEAU 1

D'emblée, trois remarques s'imposent:

(i) Loin d'être toujours assertif, l'acte de focalisation se combine avec toute valeur illocutoire (contrairement à la thématisation, qui reste indifférente à ces valeurs). Dans A, la même identification, par ex. le prix des costumes, est successivement affirmée (4), question-

née (7) et niée (13).

(ii) Contrairement à ce que suggèrent la plupart des définitions courantes de la focalisation (ainsi Jackendoff 1972, 230, et Dik 1980, 42), l'instanciation d'une variable pour combler un déficit d'information n'est pas une condition suffisante pour la mise en oeuvre des procédés de focalisation. La discussion du Texte A s'ouvre sur trois demandes d'information suivies des réponses correspondantes, qui déterminent récursivement les variables typiquement associées au prédicat ACHETER: quoi? (1-2); a quel prix? (3-4); pour quoi faire? (5-6). On constate qu'en aucun cas les réponses (pour la plupart elliptiques) ne comportent une marque de focalisation. Même constatation à propos des énoncés (2-3) de C, où pourtant les réponses retiennent la forme plénière.

(iii) Les marqueurs de focalisation n'interviennent qu'au moment où les valeurs assignées dans 1-6 deviennent l'objet d'une contestation. Ainsi le prix d'achat figure à titre d'information nouvelle dans (4), le but dans (6); mais les marqueurs de focalisation apparaissent lorsqu'il s'agit de la vérité ou de la fausseté de valeurs connues - du prix dans (7) et (13), du but dans (9), (10) et (11). On voit donc que leur emploi discursif est loin d'être une fonction de l'informativité, si souvent invoquée à ce titre. Par contre, l'alternance des valeurs de vérité opérant sur des constantes référentielles a pour corollaire nécessaire celle des instances énonciatives. J'en conclus que le cadre approprié pour l'analyse de la focalisation est l'échange conversationnel (cf. Roulet 1981).

1.3 Sur la base des présupposés théoriques et méthodologiques que je viens d'exposer, le Tableau 2 ci-contre

E_0 (Présupposition)	E_1 (Identification)	E_2 (Modifications)	E_3
0-1 $\exists x P(x)$	1-1 $x = a$	2-11a $\sim P(a)$	3-11 $\sim\sim P(a) \wedge \sim P(b)$ [double inversion]
0-2 $\lambda x P(x)$	1-11 $P(a)$	2-11b $\sim P(a) \rightarrow P(\bar{a})$ [inversion négative]	
0-3 $\lambda x P(x)$	1-12 $P(a) \rightarrow \sim P(\bar{a})$ [F ₁ sélectif]	2-12 $\sim P(a) \wedge P(b)$ [F ₂ /F ₁ substitutif]	
0-4 $\{a, b, \dots\} \in \lambda x P(x)$	1-2 $x = a$	2-13 $P(a) \wedge P(b)$ [F additif]	
0-5 $g \notin \lambda x P(x)$	1-21 $P(g)$ [F ₁ contre-présup- positionnel]	2-131 $P(a) \wedge P(g)$ [F additif contre- présuppositionnel]	
0-6 $A = df\{a, b\}$	1-3 $x = A$	2-31 $P(a) \wedge \sim P(b)$ [F disjonctif]	
	1-31 $P(a) \wedge P(b)$	2-32 $P(a) \wedge P(b)/q \rightarrow \sim r$	
	1-32 $P(a) \rightarrow r$	$P(a) \wedge \sim Pb) / \sim q \rightarrow \sim r$ [antifocus]	

TABEAU 2 - Vers une typologie de la focalisation

représente, outre sa valeur d'instrument heuristique, un projet d'axiomatisation et de typologie. Y sont disposées, dans l'horizontale, les instances d'énonciation $E_0 \dots E_n$ intervenant successivement dans la construction du discours. La lecture verticale montre, pour chaque étape du mouvement discursif, les opérations caractéristiques effectuées sur des valeurs référentielles, obtenues par l'instanciation d'une variable, et sur les valeurs de vérité qui leur sont associées. Les expressions désignent des types d'énoncés focalisés; le chiffre initial préfixé à l'expression l'assigne à l'instance d'énonciation qui lui correspond: 0 pour les valeurs présupposées, 1..N pour les interventions consécutives. Chaque expression d'une classe E_i est interprétée comme résultat d'une opération ou modification effectuée sur un antécédent de la classe E_{i-1} , etc., jusqu'à ce que l'on arrive à E_0 . Ainsi l'analyse de l'énoncé focalisé intègre son "histoire", quelque soit par ailleurs le degré d'explicitation de celle-ci dans le discours.

Le nombre des instances d'énonciation dont on devra tenir compte (en dehors de E_0) pour établir une typologie exhaustive de la focalisation ne semble pas dépasser trois; les cas apparemment plus complexes s'expliquent par la récursivité des opérations. Cette hypothèse cadre parfaitement avec celle de la structure tripartite de l'échange (Roulet 1981, 8).

2.1 J'illustrerai d'abord les conditions d'emploi de la focalisation F1 au niveau de l'instance E1, en me limitant à deux cas.

2.1.1 La relation d'identification $x = a$ s'articule par rapport à un "ensemble présupposé", que je noterai,

selon Jackendoff (1972, 245) $\lambda X P(x)$, où λX définit l'ensemble des valeurs susceptibles d'être substituées à x dans $P(x)$ pour donner une proposition vrai(semblable): avec le prédicat ACHETER, λX désigne l'ensemble des objets "achetables". En substituant à la notion de "vrai" celle de "vraisemblable", je tiens compte de variables pragmatiques intervenant dans la constitution de λX indépendamment de sa compatibilité matérielle avec le prédicat: La notation λX de 0-3 caractérise cet ensemble comme objet d'une attente attribuée à un sujet ou méta-sujet.

Dans le Texte C, la variable x , verbalisée par $m\epsilon\epsilon$ "quoi?" (encadré, C1), est remplacée dans C2-3 par des objets de la classe des animaux de sacrifice reconnus comme tels (poule, chèvre, mouton, boeuf), ce qui correspond aux opérations 0-4 et 1-11 du Tableau 2. On a déjà remarqué que cesinstanciations ne font intervenir aucun procédé de focalisation. Le babouin (C4), en revanche, n'appartient pas à cette catégorie (0-5); son inclusion dans la liste des sacrifices promis est marquée par F1 comme étant contraire à un présupposé culturel: il en résulte une focalisation contre-présuppositionnelle (Watters 1979, 187f.), type consigné dans les formules 1-2 et 1-21 du Tableau 2.

2.1.2 Dans la suite du même conte, le héros va trouver un troupeau de babouins en brousse. Il leur déclare avoir été envoyé pour emmener un d'eux (un seul!) au village afin d'y régler un différend engageant l'honneur de leur race. Immédiatement, chacun se porte volontaire (C5); il en résulte une situation dans laquelle l'attribution d'une valeur a (le babouin qui partira) implique l'exclusion énonciativement pertinente de toute valeur non- a

(notée \bar{a}) incluse dans $\lambda'X$ (les babouins qui ne partiront pas). On parlera à ce propos de focalisation sélective (1-12; Dik 1980, 62f.). Mais notons que $\sim P(\bar{a})$ n'est "énonciativement pertinent" qu'à condition de se rapporter à un antécédent (présupposé) $P(\bar{a})$ attribuable à une instance autre que celle qui prend en charge $P(a)$.

L'élément dialogal, voire conflictuel, émerge donc comme étant constitutif des situations motivant le recours à F1; invariablement, il s'agit de situations opposant l'énonciateur aux co-actants de la communication (co- ou méta-énonciateurs) à propos de l'instanciation de la même variable.

2.2 La distribution de F1 et F2 dans le discours obéit à deux types de conditionnement: la loi de la primauté énonciative de la dernière instanciation (règle R1) et la loi de l'argument le plus fort (R2) (cf. 2.4).

La règle R1 détermine la réalisation des focalisations multiples: deux ou plusieurs variables d'un prédicat donné sont hiérarchisées dans l'ordre inverse de celui de leur instanciation; la variable instanciée en dernière est la première en termes de sa pertinence pour l'acte accompli par l'énoncé. Seule cette dernière instanciation admet la marque F1, et comme il ne peut y avoir qu'une seule instanciation dernière par énoncé, il s'ensuit (i) qu'un énoncé ne comporte jamais plus qu'un seul marqueur de type F1; (ii) que toute autre instanciation marquée dans le même énoncé le sera par F2; en fait, le nombre d'occurrences de F2 n'est limité que par le nombre des constituants.

Le Texte G illustre ce cas à propos de la focalisation contrastive²: les constituants renvoyant aux person-

nages, déjà identifiés dans (1), prennent F2, ceux renvoyant à leurs activités, nouvellement identifiées dans (2) et (3), prennent F1.³

En dehors de la focalisation contrastive, F2 intervient exclusivement dans les opérations des niveaux E2 et E3, qui sont effectuées sur des valeurs antérieurement identifiées: opérations (selon les possibilités logiques) de négation (2.3.1), de substitution (2.3.2), d'addition (2.3.3) et de soustraction/disjonction (2.4).

2.3.1 L'opérateur de l'inversion d'une valeur de vérité fonctionne dans l'énoncé à l'instar de F1 et, du fait de R1, exclut toute autre application de F1 dans le même énoncé. L'inversion négative relève de l'instance E2, puisqu'elle affirme la fausseté d'une relation d'identité présumée acquise par E1; en tant que valeur niée, celle-ci est donc marquée par F2 (2-11): A11-13. L'inversion positive sert à déclarer correcte une valeur antérieurement niée; elle relève de l'instance E3 (3-11) et fait intervenir le prédicatif assertif ké (A14, D3). L'échange D présente le cas d'une inversion négative (D1/D2: ALLER/NE PAS ALLER) suivie d'une inversion positive (D2/D3: NE PAS ALLER/ALLER). Que l'on compare D3 et C5: avec une constitution sémantico-pragmatique identique, la différence - ké et F2 dans D3, F1 dans C5 - s'explique par les modalités de l'enchaînement; le marquage de D3 articule le renversement de la situation de refus créée par D2.⁴

2.3.2 La focalisation d'une valeur niée permet (mais n'exige pas, comme le montre la série A11-13) le renvoi à un "conjoint antonymique" \bar{a} (Moeschler 1982, 94f.), censé satisfaire P(x) à la place de la valeur niée a (2-11b). En explicitant ce renvoi, on obtient, par une

opération complexe de négation-substitution, un type de focalisation particulier, dit substitutif, qui est illustré dans B. Il représente un double mouvement discursif pris en charge par le même énonciateur: (i) rejet d'une valeur attendue, marquée par F2 (B1); (ii) substitution d'une valeur assertée, marquée, en accord avec R1, par F1, mais renforcée, en outre, par l'antéposition du constituant marqué (B2). (Dik 1980, 63ff.)

Déplacé au niveau de l'instance E3, ce procédé implique une double inversion des valeurs de vérité (3-11), illustrée dans K: le locuteur réaffirme une valeur établie en première instance (BOIRE DE L'EAU) puis niée en deuxième instance, et finit par substituer la valeur correcte à celle attribuée faussement au prédicat négatif en deuxième instance (NE PAS BOIRE DE L'EAU/DU VIN).

L'intégration dans l'énoncé, et la prise en charge par l'énonciateur, d'un point de vue opposé au sien, confère à la partie assertée le statut de contre-assertion, demarquant ainsi ce type de focalisation du type contre-présuppositionnel (2.1.1).

2.3.3 En ajoutant, à une valeur a satisfaisant P(x) et donnée par E1, une valeur b ou g satisfaisant également P(x), on obtient une focalisation additive (Dik 1980, 65f.), dont le marquage distingue formellement, comme pour l'instanciation au premier degré, entre valeurs incluses dans l'ensemble présupposé (2-13: "b aussi") et valeurs contre-présuppositionnelles (2-131, 12: lefieng "même g").

2.4 L'opération de disjonction part d'un ensemble de valeurs A appliqué à P(x) tel que $A = df\{a,b\}$, en sorte que P(A) peut être écrit $P(a) \wedge P(b)$ (1-3, 1-31). Elle a

pour effet de changer la valeur de vérité d'une des expressions et de maintenir celle de l'autre: $P(a) \wedge \sim P(b)$ (2-31). On pourrait être tenté d'analyser ce cas comme un type de focalisation substitutive dans lequel la partie $P(a)$ est substituée au tout $P(A)$. Mais on constate que, contrairement à ce qui se passe lors de substitutions non disjonctives, l'opération disjonctive assigne F2 à l'expression qui valide le prédicat antécédent, et F1 à celle qui ne le valide pas. Cette distribution apparemment inconsistante de F1 et F2 s'éclaire lorsque l'on envisage les énoncés disjoints sous l'angle de leur insertion dans un mouvement argumentatif. La disjonction implique qu'ils conduisent à des conclusions opposées dont une est retenue, l'autre rejetée. La règle R2 spécifie l'application de F1 et F2 dans ces conditions, comme suit:⁵

(i) F1 est associé à l'expression argumentativement plus forte et se rattache à l'élément dont dépend la conclusion que l'instance E2 cherche à faire admettre; cela vaut indépendamment de la valeur positive ou négative de l'énoncé (M2: le chef DORT \rightarrow on ne peut pas le voir; N2: la houe N'EST PAS ICI \rightarrow je ne peux pas te la prêter). Si pourtant F1 n'apparaît pas toujours dans ces conditions, il faut se rappeler qu'une valeur de vérité inversée acquiert le statut de F1 et réduit toute autre valeur au statut de F2. C'est la raison pour laquelle on a F2, et non F1, dans les énoncés A12-13. Autrement dit, l'application de R1 précède celle de R2.

(ii) F2 marque l'expression argumentativement plus faible et se rattache soit (a) à l'élément dont dépend la conclusion que E2 impute à E1 (Tableau 2, 1-32) et que E2 entend réfuter (2-32), comme dans M1 (le chef

ETRE ICI \rightarrow on peut le voir), soit (b) à l'élément (s'il est exprimé dans la proposition formée à partir de $P(a)$) qui milite contre la déduction qu'autoriserait $P(a)$ sans cet élément (N1: J'AI la houe \rightarrow je peux te la prêter/AU CHAMP \rightarrow je ne peux pas te la prêter).

Ce dernier cas éclaire la nature de l'acte de focalisation accompli par F2: il s'agit de l'insertion, dans l'énoncé, d'une valeur argumentativement opposée à l'orientation argumentative inhérente à ce même énoncé. Il s'agit donc d'un acte de négation pragmatique; mais puisqu'en l'accomplissant, le locuteur n'entend pas se contredire soi-même, il l'accomplit donc à l'égard d'une instance énonciative antérieure. Ce n'est en effet qu'en tant que prolongement d'une situation antérieure (celle constituée par la demande du visiteur) que M1 prend (pour E1) une valeur d'argument favorable à la possibilité de voir le chef, et c'est cette conclusion que E2 invalide en ayant recours à F2.

Les opérands de la disjonction ne sont donc pas que des valeurs applicables à des prédicats, mais ces prédicats eux-mêmes, et à travers eux, les constituants du discours, les énoncés et leurs implications.

En guise de résumé, le Texte H nous permettra d'observer l'alternance de F1 et F2 dans leurs emplois caractéristiques à propos d'un contenu invariant et dans un contexte homogène: le locuteur A, venu rendre visite à B, communique à ce dernier les salutations dont l'ont chargé leurs parents communs; il fait cela à trois reprises, dans (1), (3) et (4). Si (1) fait partie du rituel d'arrivée, il n'en est plus ainsi de (3) et de (4). B, en effet, au lieu de répondre par la formule de remerciement

usuelle, manifeste son insatisfaction et ne laisse pas de doute qu'il attend salutations ET cadeau (cf. 2-13); A, dans le but de faire accepter les salutations SANS le cadeau, propose, dans (3), celles-là comme substitut de ce dernier (F1 et l'antéposition du constituant "salutation" attestant l'opération substitutive 2-12); puis, dans (4), s'étant heurté à une fin de non-recevoir, il réaffirme que les parents font saluer, sans plus. Comme on voit, (4) se distingue de (1) par la présence de F2, trace d'une disjonction intervenue par rapport à la double attente de B exprimée dans (2), selon le modèle 1-31, 2-31. Mais en quoi, au juste, les énoncés (3) et (4) se distinguent-ils, outre le fait qu'ils empruntent l'un le procédé F1, l'autre le procédé F2 pour dire la même chose, à savoir que les parents ont salué et, implicitement dans les deux cas, qu'il n'y a pas de cadeau? La réponse est simple: avec l'opération substitutive et F1, la conclusion aurait été positive pour B s'il l'avait admise; les salutations auraient satisfait le prédicat de son attente (CONFIER (x)). Avec l'opération disjonctive et F2, cette attente est repoussée, et la conclusion est négative pour B.

L'insertion de ces observations dans le cadre interactionnel que nous propose notre méthodologie nous autorise, pour conclure, à donner les définitions suivantes des actes de focalisation respectifs réalisés par F1 et F2: l'acte de focalisation proprement dit (F1) vise à faire admettre, au travers de l'instanciation d'une valeur spécifique, la conclusion du locuteur; la focalisation que je propose d'appeler antifocus (F2), vise à invalider, en prenant appui sur une ou plusieurs instan-

ciations de valeurs spécifiques (B1), la conclusion imputée à l'interlocuteur. Il s'agit donc - et il y a là une justification de la terminologie proposée - d'actes à orientation argumentative opposée mais qui ont tendance à s'impliquer mutuellement, puisque la réfutation de la conclusion de l'autre est un acte préparatif allant dans le sens de celle que l'on cherche à faire admettre soi-même, et corrélativement, celle-ci implique le rejet de celle-là dans la mesure où elles sont contradictoires. Rappelons enfin que les emplois divergents de F2, qui ne répondent pas à cette condition contre-argumentative s'expliquent parfaitement par la règle R1 d'une part, et par l'interaction entre valeurs de vérité et valeurs référentielles de l'autre.

Schüracherstr. 8
CH 8700 Küsnacht

Thomas Bearth

Notes

1. F1 est marqué conjointement par un enclitique tonal mi-haut placé après le constituant et une marque terminale (MT: le, etc.: B2, M2) en fin d'énoncé. F2 est marqué par l'adjonction du morphème -le au constituant, sans autre modification de la phrase (K1). Les pronoms emphatisés prennent invariablement le morphème -le, la MT servant alors de critère de discrimination entre F1 et F2 (C5 vs D3).
La focalisation du prédicat est assurée grâce à un procédé syntaxique particulier, qui s'accorde avec l'analyse présentée dans 1.1: le prédicat asserté (a = x) et le prédicat présupposé (P de P(x)) sont articulés séparément; le second est assumé par le verbe générique wō "faire" fonctionnant comme auxiliaire de focalisation (H4). - Enfin, l'antéposition d'un constituant nominal, utilisé comme procédé de thématization, l'est aussi en combinaison avec F1, pour un type de focalisation spécial (cf. 2.3.1).
2. On parlera de focalisation contrastive en présence de deux ou plusieurs variables interdépendantes (dont une peut se rapporter aux valeurs de vérité, cf D2-3); l'ensemble des valeurs contrastées peut toujours (G) - mais ne doit pas nécessairement (D) - être contenu dans une intervention monologique sans qu'il en résulte une contradiction.
3. Les focalisations du discours narratif contribuent à en articuler la structure dramatique.
4. L'asymétrie distributive de F1 et F2 par rapport à la négation s'explique par le fait que les opérateurs négatifs privilégient le rôle d'inverseur (Ducrot 1980, 49ff.), d'où la fréquence très élevée de F2 dans les contextes négatifs, dont pourtant F1 n'est pas exclu (K2). En revanche, l'assertif ké exclut la cooccurrence de F1 en vertu d'un conditionnement non pas pragmatique mais grammatical.
5. Cf. Moeschler et de Spengler (1982, 22f.). Il est intéressant de noter qu'en l'absence de connecteurs spécialisés, le tour a recours, pour exprimer les valeurs concessives, au procédé de marquage F2, qui, appliqué au verbe, prend pour domaine la proposition.

Bibliographie

DIK; S. et al. (1980) : "On the Typology of Focus Phenomena", Glott 3, 3-4, 41-74.

DUCROT, O. (1980) : "Analyse de textes et linguistique de l'énonciation", in DUCROT, O., Les mots du discours, Paris, Minuit, 7-56.

JACKENDOFF; R.S. (1972) : Semantic Interpretation in Generative Grammar, Cambridge, M.I.T.

MOESCHLER, J. (1981) : Dire et contredire, Berne, Peter Lang.

MOESCHLER, J., N. DE SPENGLER (1982) : "La concession ou la réfutation interdite, approche argumentative et conversationnelle", Cahiers de linguistique française 4, 7-36.

NOLKE, H. (1983) : "Remarques sur la focalisation", Revue Romane 24, 147-165.

ROULET, E. (1981) : "Echanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation", Etudes de Linguistique Appliquée 44 (=L'analyse de conversations authentiques), 7-39.

WATTERS, J.R. (1979) : "Focus in Aghem. A study of its Formal Correlates and Typology", in: HYMAN, L.M., Aghem Grammatical Structure (=Southern California Occasional Papers in Linguistics No. 7), Los Angeles, Univ. of Southern California, 137-197.

Texte A. Discussion des villageoises

- (1) A: í mee ni mee lō̄ tenlé gbeŋlé le "Tu as acheté QUOI (et QUDI) aujourd'hui à Gb.?"
 - (2) B: kōŋŋele pīle "Deux complets-pagnes."
 - (3) A: wēse "Pour COMBIEN?"
 - (4) B: án à tó lō̄ wēi wáá dolodolo o "Je les ai achetées pour cinq mille CFA chacun."
 - (5) A: kē à tó lō̄ "Pour en faire quoi (COMMENT)?"
 - (6) B: kē án tó yē kwíbbò nē "Pour être comme les Blancs."
-
- (7) A: í wēi wáá do kōŋŋele. (F₁) lō̄. tenlé lāāa "Tu as acheté des COMPLETS A CINQ MILLE aujourd'hui?"
 - (8) B: kē é "Et alors?"
 - (9) A: í í len gōn-li nē kwíbbò. (F₁) àŋ gá le "Tu te compares aux BLANCS?"
 - (10) B: kē é/ án n len gōn-li kē án tó yē kwíbbò. àŋ nē la) "Et alors? Je m'efforce d'être comme LES BLANCS."
-
- (11) A: 6áé í len guo/ 6áá mooli ná kwíbbò-le (F₂)-á "Tu es beau t'efforcer, tu n'atteindras pas LES BLANCS."
 - (12) C: kwí àā -le (F2) wō "Le Blanc ne fait pas CELA."
 - (13) A: kwí àā wēi wáá do kōŋŋele-le lō̄ "Le Blanc n'achète pas de COMPLET A CINQ MILLE."
 - (14) B: kwí kē à lō̄ wā "Si, le Blanc en achète!"

Texte B. Extrait d'un conte: [Alors que ses frères se disputent l'héritage de leur père, le plus jeune fils déclare:]

- (1) n-le (F₂) máá pōon 6éi-le (F₂) kē pé / (2) n ne-à kpéené. (F₁) "Moi, je NE veux rien d'autre. C'est la CAURIS de mon père
- án à-le len dō. (F₁) sí-à le ELLE SEULE que je prendrai."

Texte C. Conte du babouin: [Le père mourant à ses fils A-E:]

- (1) án ga-à kwee. gí la à/ ka n sáa kee-à mē-á le "Quand je mourrai, vous me ferez la-cérémonie-du-huitième-jour (sáa) avec QUDI?"
- (2) A: í ga-à kwee. gí/ án i sáa kee-à too-á 1er fils: "Quand tu mourras, je t'offrirai une POULE."
- (3) B: í ga-à kwee. gí/ n-le kē i sáa kee-à 6uu-á 2e fils: "Quand tu mourras, moi, je t'offrirai une CHEVRE."
C/D: ...6áá-á/ díli-á 3e/4e fils: MOUTON/BOEUF
- (4) E: í ga-à kwee. gí/ n-le án i sáa kee-à qweéí yáányè dō. (F₁) gá le Le cadet: "Quand tu mourras, moi, je t'offrirai UN BABOUIN VIVANT."
- (5) n-le (F₁) án ló-à zín-í wíí le "C'est MOI qui irai voir là-bas."

Texte D. Extrait d'un conte: [Un homme à un groupe d'enfants:]

- (1) kà ló nà kpákùbílí-à lígò-á "Apportez le repas à Noix de coco!"
- (2) Enfants: n-le (F₂) mǎá lóli "Moi, je N'y vais PAS."
- (3) Un garçon: n-le (F₂) ké ló-à "Moi, j'IRAI."

Texte G. Début d'un conte:

- (1) nààkésà-mèè pille. nuu Il y avait une fois deux amis,
 ǎí le/ tìà lení gwéi Tia et Gouéhi.
- (2) gwéi-le:(F₂) nùù gbèà (F₁) Gouéhi vendait des HABITS,
 gbawo-à le
- (3) le tìà-le (F₂)/ too. (F₁) et Tia, il avait, lui, des
 nuu à-le (F₂) gòn le POULES.

Texte H. Conversation d'un villageois (B) avec un parent (A) venu d'un autre village pour lui rendre visite:

- (1) A: wa wíf i ǎà "Ils te saluent."
- (2) B: wòò sànmá kpó i ǎà è "Ils ne t'ont pas confié
 un cadeau?"
- (3) A: wíǎà lǎà wo à-le (F₁) "La SALUTATION, c'est CELA
 lékpó. le qu'ils m'ont confié."

[B questionne la sincérité de A.]

- (4) A: wo: wa wíf-le (F₂) wò i ǎà "Ils disent: ils te SALUENT."

Ex. I (1) í teqlé ni tili-bò tó "Serás-tu ici aujourd'hui
 kee-à zé ET DEMAIN?"

- (2) án tiliètàalà lefiené "je serai ici
 kee-à zé MEME APRES-DEMAIN."

Ex. K (1) án yí-le (F₂) mǎ "De l'EAU, j'en bois.

- (2) wíí. (F₁) mǎá à mǎ le "C'est le VIN que je ne bois pas."

Ex. M [Un visiteur désire voir le chef du village. On lui dit:]

- (1) e zé-le (F₂) wo "Il est ici,
- (2) ké è yí. (F₁) gí le "mais il DORT."

Ex. N [Un villageois veut emprunter la houe de son voisin. Celui-ci lui répond:]

- (1) e n gòn boí-le (F₂) ǎà "J'en ai une au champ,
- (2) àà zé. (F₁) wò le "elle n'est pas ICI."